

Budapest - extension (Hongrie)

No 400 bis

Identification

<i>Bien proposé</i>	Avenue Andrassy et le métropolitain (extension de Budapest : le panorama des deux bords du Danube et le quartier du château de Buda ; inscrit en 1987, critères ii et iv)
<i>Lieu</i>	Budapest
<i>État Partie</i>	République de Hongrie
<i>Date</i>	28 décembre 2000

Justification émanant de l'État partie

La proposition d'extension concerne l'avenue Andrassy et le métropolitain du Millénaire. Cette zone est unique en tant qu'entité représentant une interaction harmonieuse entre un parc boisé et une zone urbaine moderne, créée dans un laps de temps d'une brièveté sans précédent. Il s'agit d'une solution technique parfaite offrant un accès facile et économique au parc à toutes les classes d'une société moderne naissante.

Dans le contexte d'un développement technique et culturel douloureusement prolongé dans l'est de l'Europe centrale, il s'agit d'une urbanisation innovante et de la mise en œuvre d'une conception architecturale et technologique unique d'un paysage urbain moderne.

Critère ii

L'extension proposée et la zone précédemment inscrite représentent globalement toutes les sources d'inspiration historique de la nation hongroise, telles qu'elles s'expriment dans les tendances architecturales, harmonieusement réunies dans un paysage urbain dynamique.

Critère iv

L'Opéra, l'ancien et le nouveau conservatoire de musique, situés dans l'extension proposée, résonnent encore de la présence des plus grands musiciens hongrois : Franz Liszt, Bela Bartok et Zoltan Kodaly, pour n'en citer que quelques-uns, dont la contribution à la tradition musicale mondiale est d'une valeur universelle exceptionnelle.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de bien culturel, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

À la fin du XVIIe siècle, des murs de défense entouraient la ville de Pest, et les rives du Danube étaient surtout peuplées de minorités allemandes. La zone se trouvant à l'extérieur de la ville était constituée de terres arables portant des cultures fruitières, mais vers 1699, des artisans commencèrent à constituer des banlieues. A partir de 1730, ils s'installèrent dans une zone qui s'appelait alors Pacsirtamezq. En 1777, elle fut rebaptisée Terezvaros, en l'honneur de sainte Thérèse et de l'impératrice Marie-Thérèse. L'église paroissiale de Terezvaros fut construite entre 1801 et 1809, et dès 1805 l'actuel tracé des rues était déjà lisible. La plupart des commerçants s'installèrent sur la rue Kiraly. Au début du XIXe siècle, les quartiers d'Erzsebetvaros et du parc se sont séparés de ce district. En 1841, Lajos Kossuth retint l'idée d'une grande promenade pour Terezvaros. Avec l'union de Pest et de Buda en 1873, Budapest devint la véritable capitale du pays. Son développement s'accéléra et, au tournant du siècle, elle devint une métropole moderne dotée d'une population de plus d'un million d'habitants.

Le symbole de ce développement est l'avenue Andrassy. Depuis le Moyen Âge, la ville s'était développée sans plan urbain et la capitale hongroise avait besoin de rattraper ce manque par un grand bond en avant en termes de transports, d'urbanisme et de services. Pour cela, la commission des travaux communaux de la capitale fut créée sur le modèle du *London Metropolitan Board of Works*. La commission planifia et réalisa en partie la construction de l'avenue, qui devint la promenade importante de la ville, en même temps qu'elle créa l'infrastructure nécessaire (transports et services publics). Elle fut établie par une loi nationale en 1870 et l'État finança sa création.

L'avenue traversait une zone suburbaine non réglementée et transformait ainsi radicalement la structure et le paysage urbain. La construction de la voie commença en 1872. Elle fut ouverte en 1876 et en l'espace de dix ans (1885) elle était terminée, bordée de 131 bâtiments. Entre 1893 et 1896, les sociétés Siemens et Halske construisirent le premier chemin de fer souterrain d'Europe continentale. La ligne commençait au cœur de la ville, près de la rive du Danube, et filait le long de l'avenue Andrassy, juste en dessous de la chaussée, jusqu'au parc. Elle desservait l'Exposition du Millénaire, organisée en 1896 pour célébrer le millénaire de la conquête du territoire hongrois par les Magyars. À cette occasion, le monument du Millénaire fut construit sur la place des Héros, 1894-1906, le parc fut aménagé et agrandi, les bains Széchenyi, établissement de soin thermal, furent créés et le château de Vajdahunyad, qui réunit tous les styles des différentes périodes de l'architecture hongroise, fut édifié.

Gestion et protection

Statut juridique

La protection juridique du site proposé et de la zone tampon s'exerce à trois niveaux : au niveau national - territorial et privé - au niveau de la municipalité de Budapest et au niveau du district.

Selon les amendements du décret-loi 83/1992. (V.14.) et du règlement du conseil national de la conservation du patrimoine historique 1/1967. (I.31.) ÉM., section 6, paragraphe (2), l'avenue Andrassy a été déclarée environnement historique protégé sur la base de la résolution 7759/1977. Ce statut a été renforcé et étendu par la loi de 1997. La ville de Budapest est divisée en 23 districts, chacun possédant sa propre administration. En 1990, la commission du patrimoine national hongrois a inscrit l'avenue Andrassy sur la liste des sites classés du patrimoine national.

La mission d'expertise de l'ICOMOS a constaté qu'il n'y avait pas de zone tampon prévue entre le premier site inscrit et son extension. Or, pour des raisons d'intégrité, on juge que cela serait nécessaire, même si une protection juridique s'applique automatiquement à l'environnement immédiat de toutes les zones protégées. La mission a également noté que le parc immobilier de la zone est de bonne qualité. À la suite de la visite, les autorités ont prévu l'extension de la zone tampon. On note cependant que la zone de Buda déjà inscrite n'a toujours pas de zone tampon et qu'il serait souhaitable qu'elle en ait une.

Gestion

La gestion de la zone est organisée sur trois niveaux, à l'instar de la protection juridique. Au niveau national, la responsabilité relève du ministère du Patrimoine culturel et de ses services spécialisés. Au niveau municipal, il existe un conseil de l'urbanisme et une division pour la protection de l'architecture. Au niveau du district, il y a des commissions d'experts, un bureau de l'urbanisation et une section du conseil de l'urbanisme. De plus, certains biens sont placés sous la responsabilité d'institutions publiques telles que l'Église et l'université de Budapest. La collaboration entre les différentes autorités et institutions est bien organisée.

Les autorités concernées par le site proposé pour inscription sont celles des 5e, 6e, 7e et 14e districts. La zone tampon proposée relève de la juridiction desdites autorités. En raison des changements économiques récents, tous les types de propriétés sont représentés - ambassades et biens appartenant à des États étrangers, propriétés de l'État hongrois (grandes institutions nationales et ministères) et propriétés privées. L'administration de la ville de Budapest contrôle les espaces publics, la voirie, les transports publics, les tunnels, les parcs, les plantations et certains bâtiments. Dans le nouveau système d'administration, le district contrôle tout ou partie de certaines anciennes propriétés de l'État, telles les institutions, biens historiques et zones de développement. Les bâtiments sont détenus en copropriétés entre particuliers, municipalité et district, et occupés par des locataires ou des propriétaires. L'État a restitué les biens de l'Église après le changement de régime politique.

Le site est soumis aux contrôles d'urbanisme des autorités, conformément aux normes et règlements en vigueur, parmi lesquels le programme de protection de l'environnement, mis en œuvre depuis l'an 2000 dans le 6^e district. La coordination des travaux est assurée par le conseil du programme d'urbanisme du district de Terezvaros. Une série de plans de gestion des biens sont en cours de préparation et de mise en œuvre, parmi lesquels le plan de développement pour la restauration complète et la modernisation des bâtiments de l'avenue Andrassy. Le plan de développement national du tourisme comporte aussi un cahier des charges pour le développement du tourisme en ville qui vise la zone concernée.

Les problèmes de la zone sont ceux habituellement rencontrés dans des quartiers centraux de ce type, par exemple la modification des toitures ou les nuisances sonores provenant de la rue.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'aspect des immeubles et de l'avenue Andrassy a été préservé dans ses principales caractéristiques d'origine depuis l'époque de leur construction à la fin du XIX^e siècle. Les modifications mineures qui ont été apportées respectent globalement le caractère du lieu.

Les dommages causés pendant la Seconde Guerre mondiale furent réparés dès la paix revenue. Suivirent quelques transformations structurelles mineures. À partir des années 1980, la zone bénéficia de travaux de conservation et d'amélioration progressifs qui visaient plus particulièrement les édifices les plus importants comme l'Opéra. Dans la décennie suivante, il y a eu une série de restaurations importantes, telles que celles des stations du métropolitain. Ces dernières années, la structure sociale a changé et les occupants actuels sont plus motivés vis-à-vis de la conservation.

Le métropolitain souterrain a été rénové et modernisé en deux occasions, la dernière pour l'anniversaire de sa fondation, en 1995. Actuellement, seules les stations situées sous l'avenue se trouvent encore dans leur état d'origine. Les stations du parc qui étaient à l'origine aériennes, ont été enterrées. Le métropolitain est également protégé par la loi depuis 1997.

Authenticité et intégrité

L'avenue Andrassy et ses bâtiments ont été raisonnablement bien préservés dans leur conception et leur relation à l'environnement urbain et au bâti. On accorde une attention particulière à la préservation et à la conception appropriée des petits éléments faisant partie du mobilier urbain.

Certains problèmes se posent, concernant par exemple l'état des bâtiments ; les charpentes en bois ont souffert d'humidité et les structures métalliques sont corrodées ; elles nécessitent entretien et réparation. Certains changements d'affectation des locaux sont intervenus, les logements ayant été transformés en bureaux, phénomène courant dans les zones urbaines centrales. Le métropolitain souterrain, partie fonctionnelle de l'infrastructure de la ville, a été rénové. Les

stations sous l'avenue Andrassy ont conservé leurs caractéristiques d'origine tandis que celles du parc, à l'origine aériennes, ont été enterrées. À cet égard, bien que la fonction d'origine du métropolitain soit intacte, son authenticité historique est quelque peu compromise.

Néanmoins, globalement, le bien proposé pour inscription peut être considéré comme satisfaisant du point de vue de l'authenticité comme de l'intégrité.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en novembre 2001.

Caractéristiques

L'avenue Andrassy forme un ensemble cohérent symbolisant la fonction politique de la seconde capitale de l'Empire austro-hongrois.

Elle se distingue essentiellement par sa représentativité du développement social et de l'urbanisme de la fin du XIXe siècle, reliant le centre de la ville et le nouveau parc.

D'un point de vue architectural, l'avenue possède une grande intégrité dans ses bâtiments de style éclectique et néo-Renaissance édifiés dans un laps de temps très court de dix ans. L'avenue est divisée en trois parties par deux places symétriques ; la conception de l'artère donne une spécificité et une échelle particulière à chacune, l'une reflétant le voisinage du centre ville et l'autre, celui du parc.

Le projet comporte aussi la construction du premier métropolitain souterrain du continent européen (après celui de Londres construit en 1863.)

En tant qu'extension du site du Patrimoine mondial existant de Budapest (1987 ; critères ii et iv), on peut considérer que la proposition actuelle complète et renforce le site inscrit, compte tenu de références sociales et politiques plus larges. Dans ce contexte, la proposition d'inclure l'avenue Andrassy et le parc du Millénaire comme extension du quartier du château de Buda et des deux rives du Danube est justifiée et cohérente.

L'Opéra et le conservatoire de musique sont directement associés à la vie et aux travaux des plus grands musiciens hongrois : Franz Liszt, Bela Bartok et Zoltan Kodaly, qui ont remarquablement contribué à l'histoire de la musique occidentale. Néanmoins, l'ICOMOS ne considère pas que cela soit suffisant pour que l'on applique le critère vi des *Orientations*.

Analyse comparative

On peut noter que le terme « avenue » (*advenire* en latin) désigna d'abord une route ouvrant l'accès à une destination ; puis une route dessinée dans un parc donnant l'accès à un château et enfin une voie urbaine bordée d'arbres, ce qui fut le cas au XIXe siècle, lorsque le renouvellement urbain utilisa largement ce terme. L'avenue Andrassy de Budapest devrait être considérée dans ce contexte. Parmi les exemples

classiques, il faut citer les avenues de Paris planifiées par le baron Haussmann, en particulier les Champs-Élysées, construites dans la seconde moitié du XIXe siècle et la Ringstrasse de Vienne, autre capitale de l'Empire austro-hongrois.

Les premiers chemins de fer souterrains furent construits à Londres (1863) et à New York (1868). Après une première proposition en 1855, la construction du métropolitain parisien commença en 1895 et le premier tronçon ne fut inauguré qu'en 1900, à l'occasion de l'Exposition Universelle. Le métropolitain de Budapest est donc bien le premier chemin de fer souterrain de l'Europe continentale.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS recommande que la zone tampon soit étendue du côté Buda de la ville, qui fait déjà partie du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Brève description

Le site de l'avenue Andrassy (1872-1885) et le métropolitain du Millénaire de Budapest (1893-1896) furent construits dans la seconde moitié du XIXe siècle dans le cadre des célébrations du millénaire de l'État hongrois. Ce projet est un exemple représentatif de la mise en œuvre d'un urbanisme se dotant des dernières solutions techniques de l'époque pour répondre aux exigences d'une société moderne naissante.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en tant qu'extension du site du patrimoine mondial existant : Budapest : le panorama des deux bords du Danube et le quartier du château de Buda (inscrit en 1987 ; critères ii et iv), sur la base des mêmes *critères ii et iv*.

ICOMOS, janvier 2002